

Cercle CONDORCET

Aix-en-Provence

<http://cerclecondorcetaixenprovence.fr>
cerclecondorcetaix@free.fr



COMPTE-RENDU CA DU 9 AVRIL 2019

(chez Alain LE GOANVIC)

Présents : Arlette Masson, Marcel Masson, Alain Chamboissier, Alain Legardez, Alain Le Goanvic, Elizabeth Bideau, Pierre Lagay

1 - Suite à l'Assemblée Générale du 21 janvier 2019 le CA s'est réuni pour élire Le nouveau Bureau

A l'unanimité, moins 1 voix d'abstention pour chaque poste, sont élus Alain Le Goanvic Président, Alain Chamboissier Trésorier et Elisabeth Bideau Secrétaire

Arlette Masson

Marcel Masson

Alain Chamboissier

Alain Legardez

Alain Le Goanvic

Elizabeth Bideau

Pierre Lagay

Siège social : Pays d'Aix-Associations, Le Ligourès, Place Romée de Villeneuve
13090 AIX-EN-PROVENCE

Association fédérée à La Ligue de L'Enseignement - Fédération des AIL13
192 rue Horace Bertin - CS90112 - 13352 Marseille Cedex 05 - Tel : 04 91 24 31 61



Cercle CONDORCET

Aix-en-Provence

<http://cerclecondorcetaixenprovence.fr>
cerclecondorcetaix@free.fr



2- Notre contribution au Grand Débat National –janvier/mars 2019

Thème choisi : DEMOCRATIE ET CITOYENNETE. Le CA a travaillé sur une quinzaine de questions et élaboré, avec quelques personnes extérieures, un texte de synthèse sur la démocratie participative et ses enjeux Ces documents sont sur notre Site.

Le réunion publique du 28 février organisée à le MJC Prévert a réuni environ 40 personnes. Le débat a porté sur les documents rédigés par nous. Suite aux remarques, des amendements ont été incorporés. Dossier transmis sur la Plate-Forme du GDN le 15 mars, et aussi par courrier. Les participants et adhérents en ont été destinataires.

3- Conférence-débat de Madame RICHEZ-BATTESTI sur l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) :

15 personnes présentes. Bon exposé suivi de nombreuses interventions. Comptendu à faire et mettre sur le Site.

4- Calendrier des Conférences et Réunions plénières :

Marcel attend toujours la réponse de M. Simone, mais l'espoir s'amenuise de l'entendre parler de la DEMOCRATIE, et ses difficultés actuelles, en Europe, et dans le monde.

Alain LEGO propose de contacter M. Alberto TOSCANO, journaliste italien basé à Paris Il a écrit tout récemment un article « Un an de populisme italien » (Fondation pour l'innovation politique.) Il serait d'accord sur le principe d'une causerie-débat à Aix sur les enjeux du changement politique en Italie et dans les relations avec les autres pays européens, dont la France. Date à prévoir dans la première quinzaine de juin.

A NOTER : LE 31 mai à La Verrière Cité du Livre, à 19h30, Conférence « Crise écologique, crise de a démocratie et des droits : Quelles issues ? » par Geneviève AZAM. En première partie, à 17h30, spectacle « Chansons d'avant la fin du monde », avec

**Siège social : Pays d'Aix-Associations, Le Ligourès, Place Romée de Villeneuve
13090 AIX-EN-PROVENCE**

Association fédérée à La Ligue de L'Enseignement - Fédération des AIL13
192 rue Horace Bertin - CS90112 - 13352 Marseille Cedex 05 - Tel : 04 91 24 31 61



Cercle CONDORCET

Aix-en-Provence

<http://cerclecondorcetaixenprovence.fr>
cerclecondorcetaix@free.fr



Isabelle DESMERO et Aurélie LOMBARD (Manifestation organisée par le Collectif : LDH, Cercle CONDORCET, ATTAC, Résister Aujourd'hui).

5- Commissions, Réunions plénières:

Alega est prêt à parler à la Commission EDUCATION de son activité dans le domaine des ODD. Date à convenir. Objectif possible de faire une réunion plénière sur ce thème, à prévoir en septembre.

6- Ligue de l'Enseignement

L'AG de la Ligue de l'Enseignement 13 aura lieu le samedi 18 mai 2019 à Septèmes les Vallons, de 9h à 10h30. Alego se propose d'y aller, en compagnie d'un autre membre du CA (?)

Pierre Lagay rappelle l'importance de se rapprocher de certains Cercles Condorcet. Il transmettra les adresses mails au Secrétaire et au Président. Par-ailleurs, il faudra participer à la prochaine réunion du Comité de Liaison qui aura lieu cette année. Notre objectif : développer des liens plus étroits, mieux s'informer des actions des uns et des autres.

7- Date du prochain CA :

Vendredi 10 mai, à 10 heures, chez Alain CHAMBOISSIER.

Le Président,

Alain LE GOANVIC

**Siège social : Pays d'Aix-Associations, Le Ligourès, Place Romée de Villeneuve
13090 AIX-EN-PROVENCE**

Association fédérée à La Ligue de l'Enseignement - Fédération des AIL13
192 rue Horace Bertin - CS90112 - 13352 Marseille Cedex 05 - Tel : 04 91 24 31 61



LE CHOIX DE LA VIE

ÉCOLOGIE : PAR OÙ **JE** COMMENCE ?

Halte à la sidération devant l'ampleur de la crise environnementale.
L'heure est à l'action et elle commence sur le pas de notre porte.
Et si vous vous lanciez, vous aussi, cette année ?



Conversation autour d'un déjeuner entre amis : « J'évite désormais de prendre l'avion » – « Il serait plus utile de réduire nos déchets » – « Mais à quoi servent les petits gestes, à l'échelle du monde ? C'est au politique de bouger ! »

La discussion illustre au moins un changement : la préoccupation écologique prend de plus en plus de place dans les consciences. Est-elle pour autant suffisante ?

À l'heure où les mauvaises nouvelles s'accumulent presque aussi vite que les déchets plastiques dans l'océan, on peine à remettre en cause le modèle de consommation dans lequel nous sommes (trop) confortablement installés.

Le président Macron semble vouloir faire du vert la couleur de sa rentrée. Un an après la démission fracassante de Nicolas Hulot du gouvernement, on sourira en se disant qu'il était temps ! Mais l'heure est-elle à l'ironie ou à la coalition de toutes les bonnes volontés ? Ce sont les actes qu'il faudra juger.

De leur côté, 72 % des Français disent vouloir modifier leur comportement, selon un sondage Harris Interactive pour RTL et M6. Pourtant, il n'est pas toujours évident de mesurer l'impact réel de tel ou tel geste. Personne n'imagine tout changer dans son quotidien de jour au lendemain ; la question est donc d'abord celle des premiers pas. Ils conduiront naturellement aux suivants, puis peut-être aux foulées libres et légères.

Car si une action globale est urgente et indispensable, on aurait tort d'ironiser un peu vite sur ces gestes – le fameux « ne pas laisser couler l'eau en se brossant les dents » en tête – qui, individuellement, n'ont peut-être aucun impact, mais constituent souvent un début. Début de conversion écologique personnelle et, pourquoi pas, début d'engagement plus large pour un changement de mode de vie. Il appartient bien à chacun de faire sa part. **AYMERIC CHRISTENSEN**

TROIS PRIORITÉS AU QUOTIDIEN POUR LE CLIMAT

Selon le WWF France et le Haut Conseil pour le climat, nos déplacements, notre alimentation et notre habitat sont les principales sources d'émissions nationales de CO₂. Face à l'urgence climatique, comment agir à son échelle dans ces trois domaines ? Tour d'horizon des bonnes pratiques pour un mode de vie bas carbone.

Le 29 juillet dernier, le monde a connu son « jour du dépassement », cap annuel au-delà duquel l'humanité vit au-dessus des ressources naturelles disponibles pour subvenir à ses besoins. Pour le dire autrement, nos demandes en terres arables, en eau douce et en minéraux correspondent actuellement à 1,75 fois la Terre au niveau mondial. Et notre mode de vie à la française est encore plus gourmand : si l'humanité vivait comme un Français moyen, nous aurions besoin de 2,7 fois notre planète (même si nous sommes encore loin des Américains et de leurs cinq planètes !).

À quoi sont-ils dus, ces besoins que notre globe terrestre seul ne peut supporter ? En France, selon le Haut Conseil pour le climat, les deux tiers proviennent de nos transports, de notre alimentation et de nos logements. Et si des politiques publiques sont nécessaires pour endiguer ces sources de pollution, les actions citoyennes peuvent avoir un impact positif et loin d'être anecdotique sur la planète.



1: TRANSPORTS

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

> **Contribution dans l'émission** des gaz à effets de serre en France : 31 % (source : Haut Conseil pour le climat).

> **Poste clé : le transport de voyageurs** (60 %), dont la voiture individuelle (15,7 %), plus polluante que tous les autres modes de transports réunis (poids lourds, véhicules utilitaires ou vols intérieurs), d'après les évaluations du Citepa (Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique).

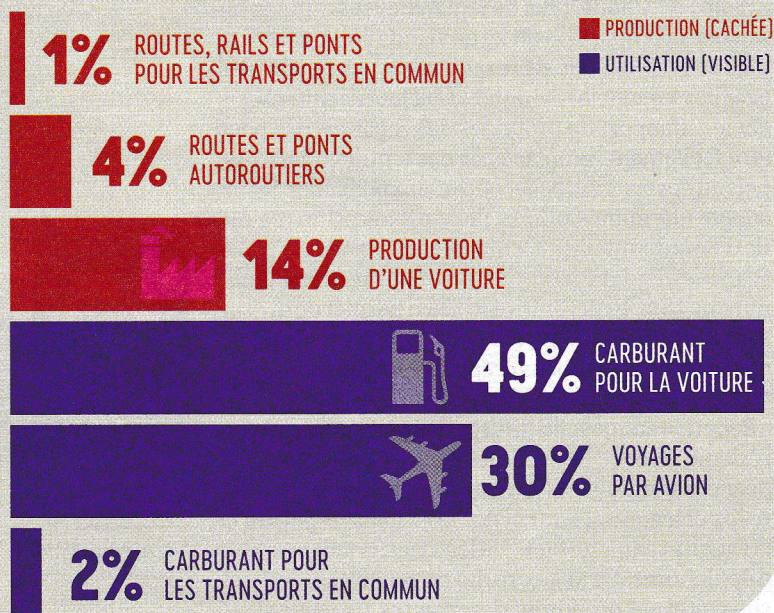
COMMENT AGIR À MON ÉCHELLE ?

> **Petites distances : tous en selle !** Au-delà des vertus reconnues sur la santé et le portefeuille, le vélo s'avère le moyen de locomotion le plus rapide en ville sur des distances inférieures à 6 km. Pour s'équiper à moindres frais, bourses aux vélos et recycleries fleurissent chaque année et proposent des petites reines d'occasion toutes prêtes à rouler. De plus en plus de communes, en quête de mobilités durables, adoptent également des « plans vélo » avec des offres de cycles en libre-service et des voies de circulation dédiées. Certaines entreprises favorisent aussi cette pratique *via* une « indemnité kilométrique vélo » versée à leurs salariés (0,25 € par kilomètre parcouru).

> **Moyennes distances : place au collectif.** Entre la voiture et les transports en commun, aucune hésitation : un passager du métro consomme environ 14 fois moins d'énergie qu'en utilisant sa voiture, selon l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Si vous ne pouvez pas vous passer de votre véhicule, oubliez le trajet en solo : limiter son impact passe par la mutualisation des trajets. Plusieurs solutions existent : l'autopartage, qui permet à plusieurs conducteurs d'utiliser la même voiture à tour de rôle *via* des plateformes en ligne, sans oublier le succès fulgurant du covoiturage (Blablacar, acteur phare du secteur, revendique 15 millions de membres, en France en 2019). Au volant, il est également conseillé de pratiquer l'écoconduite : vérifier la pression des pneus, rouler sans surcharge et moins vite permet d'économiser du carburant et donc d'émettre moins de CO₂.

> **Garder les pieds sur terre (ou sur mer).** À taux de remplissage comparable, un voyage Paris-Marseille produit environ 10 fois moins de CO₂ en train qu'en avion, selon l'Ademe. Pour les trajets intérieurs, pas de question à se poser, donc. En cas de destination plus lointaine, rien n'empêche de combiner trains, cars, bateaux... ce qui laisse aussi le temps d'apprécier le voyage !

L'impact de la mobilité



2: ALIMENTATION

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

> **25 % des gaz à effet de serre** proviennent de notre assiette, calcule le WWF France (Fonds mondial pour la nature).

> **19 % sont liés à l'agriculture**, dont plus d'un tiers à l'élevage bovin (source : Haut Conseil pour le climat).

COMMENT AGIR À MON ÉCHELLE ?

> **Des achats bio et en circuits courts.** 70 % des Français déclarent acheter des produits bio régulièrement (source : Agence Bio), mais les terres qui les cultivent ne représentent que 7,5 % de la surface agricole totale. Il y a donc encore une marge de manœuvre ! Rappelons que l'agriculture biologique bannit l'utilisation de pesticides chimiques et d'OGM et favorise une meilleure conservation des sols et de la biodiversité.

Dans la même logique, mieux vaut privilégier des produits locaux, pour éviter un transport générateur de CO₂, et de saison (selon l'Ademe, la production de légumes sous serres chauffées émet 10 à 20 fois plus de gaz à effet de serre qu'une culture en plein champ).

> **La traque du vrac.** Sucre, semoule, pâtes ou encore café et céréales : la plupart des supermarchés proposent aujourd'hui des produits en vrac. Le but : limiter les emballages inutiles et surabondants. Selon l'association Zero Waste France, moins d'un tiers des déchets plastiques sont collectés pour être recyclés.

« Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas », →

Adresses utiles :

Pour calculer son empreinte carbone : footprintcalculator.org

Recettes antigaspillage : chicfrigosansfric.com

Réseau de magasins 100 % vrac : daybyday-shop.com

Pour comparer les fournisseurs d'électricité : guide-electricite-verte.fr

résume l'association. Certaines enseignes comme Day by Day disposent même d'une offre 100 % vrac, avec huile d'olive, lessive, vin ou dentifrice (solide !).

> Moins de viande, plus de légumineuses. Lorsqu'on sait que la production d'1 kg de viande émet 5 à 10 fois plus de gaz à effet de serre que celle d'1 kg de céréales (source : Ademe), la côte de bœuf fait tout de suite moins envie... L'apport de protéines des repas carnés peut être facilement remplacé par des lentilles, haricots, pois ou encore tofu, beaucoup moins polluants. Si l'on adopte une alimentation « flexitarienne » (un régime flexible qui limite la consommation de viande), le WWF France estime que l'empreinte carbone peut être diminuée de 38 %. Et devenir végétarien permet de diviser son empreinte carbone par deux. Enfin, privilégiez la cuisine maison aux plats préparés : plus un produit est transformé, emballé, réfrigéré, plus il génère d'impacts.

> Recettes antigaspillage et compost. Toujours selon l'Ademe, chaque Français jette en moyenne 30 kg de déchets alimentaires par an, dont la moitié sont des fruits et légumes. Pour éviter le gaspillage, place à la créativité : chips de fanes de légumes, bouillon à base d'épluchures, tarte aux fruits de sangria... Livres et sites Internet proposent des recettes originales.

Autre solution pour valoriser les déchets : le compost, qui permet de transformer les restes de nos repas

en engrais pour le jardin ou les balconnières. En appartement, il est possible d'installer un lombricomposteur : de précieux vers de terre engloutissent nos déchets et rejettent un liquide fertilisateur. Moins engageant : les composts collectifs de quartier ou de résidences se multiplient au pied des immeubles.

3 : LOGEMENT

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

- > **Le secteur du bâtiment** émet 19 % des gaz à effets de serre (source : Haut Conseil pour le climat).
- > **2/3 des dépenses énergétiques** des ménages sont liés au chauffage et à la production d'eau chaude.

COMMENT AGIR À MON ÉCHELLE ?

> Bien s'isoler, c'est la clé. Un quart de la chaleur peut s'évacuer par le toit d'une maison mal isolée. Les murs et fenêtres ne sont également pas à négliger, d'autant que des aides de l'État et crédits d'impôts peuvent subventionner une partie de la rénovation de son logement (pour en savoir plus, vous pouvez consulter des sites comme faire.fr).

> Thermostat en baisse. En diminuant la température d'1 °C dans son logement en hiver, on économise 7 % d'énergie. Au quotidien, des températures de 19 °C dans les pièces à vivre et de 16 °C dans les chambres sont suffisantes... quitte à remettre un pull !

> Douche express. Avec 143 litres d'eau potable utilisés par personne et par jour, essentiellement pour l'hygiène, la douche (courte) s'impose comme l'un des gestes les plus simples au quotidien, mais qui peut déjà faire une vraie différence.

> Électricité verte. Les fournisseurs d'électricité renouvelable permettent une alternative plus respectueuse de l'environnement en s'approvisionnant via des filières éolienne, solaire et hydraulique. Certains, comme Enercoop, privilégient même les producteurs locaux et les circuits courts.

> En mode off. Même en veille, les appareils électroniques consomment de l'énergie. Les débrancher permet d'économiser environ 10 % sur la facture d'électricité. Et pour prendre plus facilement cette habitude, on peut par exemple préférer un raccord unique sur une multiprise munie d'un interrupteur.

> L'art du bricolage. L'obsolescence des objets n'est pas une fatalité : au lieu de se débarrasser systématiquement d'appareils défectueux, il est désormais possible de les faire réparer dans l'un des 250 Repair Café en France (repaircafe.org/fr).

> Fabrication maison. Certains produits d'entretien s'avèrent particulièrement nocifs pour l'environnement. Des recettes à base de vinaigre blanc ou de bicarbonate de soude sont tout aussi efficaces, et bien moins toxiques. À fabriquer en famille, c'est ludique et économique ! (famillezerodechet.com) **MARINE SAMZUN**



Notre empreinte cachée, de Babette Porcelijn, Seuil.
Les deux infographies (ci-dessous et page 29) sont inspirées du livre.

L'impact du logement



■ CONSTRUCTION (CACHÉE)
■ UTILISATION (VISIBLE)

3% TERRASSEMENT, ÉGOUTS ET ROUTES

4% TRANSPORT DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

30% CONSTRUCTION DE LA MAISON

35% CHAUFFAGE

17% ÉLECTRICITÉ

11% DOUCHE



LORS DE LA COP 21, EN 2015, cette puéricultrice a décidé de réduire drastiquement les déchets de sa famille.

RÉDUIRE SES DÉCHETS... ET SON BUDGET

Aude Blet-Charaudeau a entraîné sa famille dans une démarche de réduction des déchets. Reportage dans un foyer où les efforts et les changements d'habitudes sont dûment récompensés.

En cinq minutes chrono, Aude verse dans un saladier un yaourt, du lait entier et de la crème fraîche, mélange le tout, et répartit la préparation dans des petits pots en verre avant de les placer dans une yaourtière, aidée par sa fille. « Et voilà, maintenant 10 heures de fermentation, deux heures de refroidissement et on aura une douzaine de yaourts ! » Comme l'équipement paraît coûteux et technique, elle précise que la cuisson peut se faire au four. Aude Blet-Charaudeau, puéricultrice, la quarantaine, les cheveux poivre et sel et le visage détendu, a entraîné son mari et ses trois enfants (7, 9 et 11 ans) dans une démarche de réduction des déchets domestiques il y a un peu plus de trois ans. Assise à la terrasse du pavillon familial, à Mérignac (Gironde), elle explique que « les efforts sont largement compensés par la satisfaction retirée. Si on ne se sentait pas mieux, on arrêterait ».

LE PREMIER PAS

Aude a eu le déclic au moment de la Cop 21. « Quand j'ai entendu les journalistes dire que cela ne suffirait pas. Je me suis dit que nous devons vraiment agir →



ACHETER EN VRAC, se passer de tout emballage alimentaire, cuisiner soi-même, la recette est plus simple qu'on ne le pense.

Applis et outils numériques : amis ou ennemis ?

Yuka, BuyOrNot... Il n'est plus rare aujourd'hui de croiser dans les rayons des magasins des consommateurs, Smartphone à la main, utiliser ces applications. L'idée de ces outils est de lister les qualités nutritionnelles ou l'empreinte environnementale des aliments. Parallèlement se multiplient sur les réseaux sociaux des conseils DIY (*do-it-yourself*) pour limiter ses déchets ou produire soi-même cosmétiques ou produits d'entretien écoresponsables. Plus viraux encore, des hashtags apparaissent pour encourager les internautes à prendre leur part du changement (comme le #TrashtagChallenge, qui incitait à se montrer en train de nettoyer un lieu de ses déchets). De louables initiatives qui reposent pourtant sur un paradoxe : l'empreinte carbone colossale des machines qu'elles nécessitent. Appareils et centres de données qui stockent les informations représentent en effet une part importante – et croissante – des rejets mondiaux de gaz à effet de serre. **ROBIN NITOT**

à notre niveau. » Peu de temps après, elle tombe par hasard sur le livre *Famille (presque) zéro déchet, le guide*, de Jérémie Pichon et Bénédicte Moret (Thierry Souccar, 2016), et décide de franchir le pas. « Au début, cela me paraissait très ambitieux. L'objectif était de réduire nos déchets de moitié. À l'époque, nous remplissions une poubelle de 50 litres en deux à trois jours. L'objectif a été atteint en un an. Ensuite, nous sommes arrivés à une production de déchets d'1 kg par semaine et aujourd'hui on est à 2 kg par mois à cinq. »

À première vue, on ne devine pas que la famille produit environ 100 fois moins de déchets qu'un foyer moyen (selon les chiffres de l'Ademe en 2018). La cuisine est certes équipée de plusieurs appareils électroménagers qu'on ne trouve pas dans toutes les maisons (yaourtière, Thermomix), mais ce sont là les seuls composants du mobilier qui sortent de l'ordinaire. À l'extérieur, en revanche, se trouvent deux compartiments à compost. Un classique en bois d'environ 1 m³ et un second, plus petit, en plastique, accueille les ordures ménagères qu'il est déconseillé de mettre directement au compost (viandes, poissons, agrumes, oignons...). Une décomposition s'opère ensuite grâce à des micro-organismes selon une méthode japonaise appelée Bokashi.

À LA PORTÉE DE TOUS

Lorsqu'elle a adopté cette démarche, Aude a d'abord choisi de supprimer de son sac de course tous les produits à usage unique. Essuie-tout et bouteilles d'eau minérale ont été remplacés par des torchons microfibrés et des gourdes en métal. Puis elle a réduit les emballages plastiques, jusqu'à s'en passer complètement. Aujourd'hui, dans la cuisine de la famille Blet-Charaudeau, on aperçoit tout juste quelques emballages cartonnés de pâtes. Le reste est contenu dans des pots en verre ou des boîtes en plastique. Pour faire des courses, beaucoup optent pour des sacs en tissu ; Aude y va directement avec ses propres contenants placés dans une carriole et pèse les aliments sur place. « Que ce soit pour les courses ou pour la cuisine, ça ne demande pas vraiment d'efforts ou de temps supplémentaire. C'est une question d'habitude, d'organisation et surtout d'anticipation. »

Toutes ces manières de faire n'ont rien de révolutionnaire : pour la plupart, ce sont des solutions de bon sens. Elles pourraient même paraître futiles, mais appliquées à la majorité des foyers, la différence serait très significative. Et surtout elles sont à la portée de tous. « J'étais un véritable panier percé. Je me laissais beaucoup plus tenter et donc je gaspillais énormément. » En achetant au poids et en utilisant toujours les mêmes contenants, on connaît mieux ses besoins et on limite plus facilement le gaspillage. Cela permet aussi de faire des économies malgré des prix plus élevés à

l'achat en bio ou en vrac : quand on cuisine soi-même, le produit fini revient moins cher. « Grâce à cela et à d'autres réflexes écologiques – comme le fait de prendre plus souvent le vélo à la place de la voiture – on a divisé notre budget par trois ! »

L'étape suivante a été les produits d'entretien. Aude réalise elle-même ses préparations, comme la lessive, la poudre, qui remplace les pastilles pour le lave-vaisselle, ou bien du produit à récurer. Ce type de préparation ne demande aucune technique ou connaissance particulière et peu d'efforts. Il s'agit de mélanger à de l'eau un petit nombre de produits d'entretien. Des « recettes » se trouvent facilement sur Internet. Pourtant, au début, c'est ce qui lui paraissait le moins accessible : « Je m'imaginai avec mon petit équipement de chimiste, s'amuse-t-elle. Aujourd'hui, je conseillerais même de commencer par ça. »

LE FAIT MAISON

Enfin, les produits d'hygiène et de santé sont venus diminuer encore un peu la poubelle familiale. Les cotons démaquillants sont remplacés par des tissus-éponges, les tampons et serviettes hygiéniques par des culottes de règles, mais la salle de bains n'est pas entièrement débarrassée des déchets. La famille utilise encore des produits d'hygiène et de beauté emballés, « et bien sûr des médicaments, là je ne lésine pas ! ». En expliquant tout ça, elle se défend vite de tomber dans l'excès inverse : « Je ne vise pas un foyer entièrement zéro déchet. Je pense que c'est déjà bien là où on en est. Je sais que je ne vais pas sauver le monde seule, ce n'est pas l'objectif, précise-t-elle avec une pointe d'ironie. Mais j'ai la satisfaction d'agir et de mieux connaître ce que je consomme et ce que mes enfants mangent. »

Après la préparation des yaourts, Aude enchaîne avec le déjeuner, toujours aidée de sa fille Nila. Au menu : nuggets et haricots verts. Là encore, tout est fait maison. Les frères de Nila s'activent autour, mettant le couvert et grignotant des noix du jardin, impatients. Au premier abord, les enfants paraissent indifférents à la réduction des déchets. Quand on aborde la question, Léo, le cadet, évoque le fait de ne pas jeter des déchets par terre. Tom, l'aîné, précise même que « c'est maman » qui est dans une démarche zéro déchet, pas la famille... Mais en discutant, très vite, des applications concrètes lui viennent. Il pratique le surf depuis plusieurs années déjà, il a donc eu l'occasion de constater la pollution de ses propres yeux. « Une fois, j'ai vu une canette de coca dans l'eau pendant que je surfais. » Il fait ainsi sans difficulté le lien entre la pollution de l'océan et les déchets ménagers. Mais il sait aussi ce qu'il lui en coûte. « Je préférerais quand on achetait des Danette et des Mamie Nova...! » Naturellement timide au début, Nila, 9 ans, semble s'amuser à paner le poulet pour les nuggets avec sa mère. Et bien sûr,



Pour débiter:

Je sauve la planète à domicile, d'Adeline et Alexis Voizard, Quasar.

Un « cahier-coach Laudato si' », pour se lancer chez soi de façon ludique, en revisitant pièce par pièce nos actions et gestes de la vie quotidienne.

une fois à table, le jugement de Léo est sans appel : « Les nuggets de maman, c'est les meilleurs ! » – dit un amateur de McDonald's.

Au départ, la relation avec autrui n'était pas évidente. Les premiers refus d'emballages dans les commerces, comme la boucherie ou la boulangerie, n'étaient pas très bien compris. Au sein même du foyer, son mari n'était pas sur le même rythme qu'elle, alors la relation conjugale s'est un temps compliquée. « Mais très vite, il a pris le pli, parce qu'il a ressenti la même satisfaction que moi. » Aujourd'hui au contraire, Aude a développé de nouvelles et meilleures relations sociales grâce à cette démarche et à l'association Zero Waste, dont elle fait partie. « On crée des liens, on partage des astuces et des recettes entre nous et j'ai de meilleures relations avec les commerçants de proximité que j'en avais dans les supermarchés. »

TEXTE JORDI LAFON

PHOTOS SÉBASTIEN LE CLEZIO POUR LA VIE



AU FINAL, la famille Blet-Charaudeau, produit 100 fois moins de déchets qu'une famille française moyenne.

Comment redonner une place à la biodiversité dans notre environnement familial ?
Conseils pour des actions locales et efficaces.

RÉAPPRENDRE À S'OUVRIRE À LA VIE

Chute d'un tiers des oiseaux communs des campagnes en 17 ans ; baisse de moitié des populations de chauves-souris en 10 ans ; l'équivalent d'un département bétonné tous les sept ans ; disparition de 60 % des zones humides depuis 1960... Les chiffres (qu'ils viennent du Muséum national d'histoire naturelle et du CNRS, de l'Observatoire national de la biodiversité ou de l'Agreste, l'organisme de statistique agricole du ministère de l'Agriculture) sont implacables : notre monde concède de moins en moins de place à la vie sauvage. Mais « la perte de biodiversité » ne concerne pas que le Groenland ou l'Amazonie. Depuis 1950, nos paysages du quotidien sont devenus hostiles aux hirondelles, hérissons, tritons et autres couleuvres. La défense de cette vie-là, c'est ici aussi et maintenant.

UN MONDE INSOUÇONNÉ

Trop souvent, nous ignorons tout des besoins des insectes, oiseaux, reptiles, amphibiens, mammifères sauvages qui croisent notre route. Apprendre à les observer grâce à des revues comme *La Hulotte* ou *La Salamandre*, participer aux sorties des associations locales (France Nature Environnement, Ligue pour la protection des oiseaux, groupes ornithologiques ou mammalogiques...), c'est savoir ce qu'il y a autour de nous et pourquoi. C'est aussi découvrir un monde insoupçonné, d'une prodigieuse diversité.

Si notre environnement est hostile à la vie sauvage, c'est parce qu'il est trop découpé, tondu, simplifié, stérilisé à coups de produits toxiques. En priorité absolue, faites la chasse à ces derniers. Ensuite, que le mot d'ordre soit : hétérogène et diversifié ! Plus un environnement est varié, plus un grand nombre d'espèces peuvent y trouver

leur place. Une vraie forêt compte un sous-bois étagé, fait d'herbes et de mousses, d'arbustes et de jeunes arbres, et enfin de grands arbres. Chaque étage compte ses propres oiseaux, insectes, champignons...

DES AMÉNAGEMENTS SIMPLES

Inspirez-vous en pour créer chez vous une diversité de structure. Oiseaux et insectes ont besoin d'herbes folles pour se nourrir ou se reproduire : laissez-les pousser dans une partie du jardin, ou bien défendez en conseil de quartier leur droit à prospérer au pied des arbres ou des trottoirs. Pas de vie sauvage sans cette base de la chaîne alimentaire que sont les insectes :

tondez moins (une fois en fin d'été, ou bien deux fois, fin juin et fin août) pour laisser en paix criquets, sauterelles et bourdons. Plantez des haies d'arbustes bien de chez nous : la faune locale est adaptée à la flore locale. Les belles variétés ornementales ou exotiques ne leur offrent ni gîte ni couvert. Ne tondez pas au ras des arbres ou des arbustes et laissez ainsi vivre une lisière.

JOHANNES ET MAHAUT HERRMANN

sont ornithologue et essayiste engagés dans la protection de l'environnement. Ils essaient d'établir des ponts entre les milieux chrétiens et non chrétiens. Ils ont publié en 2018 *la Vie oubliée. Crise d'extinction : agir avant que tout s'effondre* (Ed. Première Partie).

Quelques nichoirs pour les mésanges et rouges-queues ? Bien sûr ! Et gîtes à chauves-souris. Il en existe divers types adaptés aux différentes espèces d'oiseaux. Jouez sur la variété, car deux couples d'une même espèce ne cohabiteront pas à moins de 50 m (sauf les moineaux). Un tas de cailloux, un muret de pierres sèches abritera lézards, crapauds, mollusques, insectes prédateurs. Et la mare ! Quelques mètres carrés, quelques décimètres d'eau, des bords en pente douce pour éviter la noyade à vos protégés, et voici libellules, notonectes, grenouilles, tritons parfois... Toute une vie à découvrir, qui s'installera progressivement, d'autant plus si alentour vos voisins ont la même démarche. Car la vie est trop mal en point pour se reconstituer par magie d'une simple décision individuelle.

Enfin, si vous n'avez pas de jardin, c'est auprès de vos élus ou même de votre employeur que vous pouvez plaider pour toutes ces actions. Faites-vous accompagner par la LPO ou équivalent. L'urgence est là : rendre tout notre environnement familial – urbain, banlieusard ou campagnard – davantage perméable à la vie. ♡

MAHAUT ET JOHANNES HERRMANN



LE TAUX D'EXTINCTION des insectes est huit fois supérieur aux autres espèces.



GRÉGORY DERVILLE, enseignant-chercheur spécialiste d'écologie et de politique, propose aussi des stages d'initiation à la permaculture.

LA VIE. L'Amazonie brûle, les insectes disparaissent, les terres s'assèchent partout sur la planète... N'est-ce pas trop tard pour « réussir la transition écologique » ?

GRÉGORY DERVILLE. La machine est lancée, c'est indéniable. Mais ça n'empêche pas qu'il existe des solutions à la hauteur de ces problèmes. Elles ne sont ni simples ni technologiques (ceux qui pensent résoudre ces questions par des outils techniques se bercent d'illusions). Il est nécessaire d'engager des changements drastiques, tant au niveau individuel qu'institutionnel. Évidemment, je suis assez pessimiste, car je vois la situation qui se dégrade rapidement, et je ne me fais pas d'illusion sur l'effet limité de mes actions, mais je les exécute quand même. C'est une question morale, éthique, de responsabilité personnelle et collective. Je crois qu'il faut découpler la question de l'espoir et celle de l'action : on n'a pas besoin d'espoir pour agir, on a besoin de courage et de volonté. Je me dis « c'est foutu, sauf si... », sauf si on prend conscience de la réalité, qu'on change vraiment de paradigme et que tout le monde s'y met. Il s'agit de regarder la réalité avec lucidité et voir concrètement ce que chacun peut faire à son échelle pour avoir un impact positif sur cette Terre.

Pourtant, face à l'ampleur de la tâche, on peut être pris d'un vertige. Par où commencer pour entamer personnellement une transition écologique ?

G.D. Il n'y a pas de réponse unique et valable pour tout le monde : nous n'avons pas tous les mêmes envies, compétences, disponibilités, niveaux d'indignation... Si les mêmes conseils sont dispensés de manière →

« C'EST FOUTU, SAUF SI... »

Dans son prochain livre, *Réussir la transition écologique* (sortie le 8 octobre), Grégory Derville, enseignant en politiques environnementales et expert en permaculture, donne des clés pour passer à un mode de vie durable à l'échelle individuelle et collective.

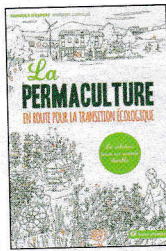
identique, ça va forcément en braquer certains et ce sera contre-productif. J'invite plutôt chacun à faire ce qu'il aime faire. Cela s'entend au-delà des actions « indispensables » (consommer moins de viande, faire du vélo, trier ses déchets...). Qu'on soit « éco-warrior » ou néophyte, on peut tous faire ces gestes-là : c'est « la base de la base ».

Dans votre livre, vous centrez votre propos sur les démarches collectives plutôt que sur les actes individuels. Quel poids ces derniers ont-ils ?

G.D. Les initiatives individuelles peuvent donc avoir de l'influence, même si elles ne sont pas suffisantes. Plus il y a de personnes qui trient leurs déchets ou se déplacent à vélo, plus cela exerce une pression sur une collectivité et plus c'est difficile pour elle de ne pas s'adapter (en développant un système de tri efficace ou des voies cyclables). Globalement, les actions citoyennes doivent s'articuler autour d'un « trépied » : un volet activiste, avec la protestation ou éventuellement l'opposition physique face à des pratiques dramatiques pour l'environnement (création ou soutien d'une Zad) ; une démarche plus institutionnelle et militante dans le but d'obtenir des changements nécessaires dans la réglementation (vivisection, conditions d'élevage et d'abattage des animaux) ; et la mise en place d'alternatives concrètes par l'expérimentation (Amap, monnaie locale, recyclerie...). Chacun peut s'engager dans un ou plusieurs volets, selon sa sensibilité, mais la combinaison de ces trois piliers est en fait essentielle.

Ces initiatives sont-elles suffisantes si les collectivités et la législation ne vont pas dans le même sens ? Peuvent-elles les influencer ?

G.D. C'est souvent à la suite du foisonnement d'initiatives locales que les institutions évoluent pour leur



À LIRE
La Permaculture, en route pour la transition écologique

et : **Réussir la transition écologique** (à paraître le 8 octobre), de Gregory Derville, Terre vivante éditions.

donner un cadre plus adapté : le moteur vient des citoyens. C'est le cas pour les Amap, par exemple, qui se sont développées sans aucun cadre juridique. Mais cela fonctionne surtout à une petite échelle : la motivation à agir est plus grande car les impacts sont plus directs. Pour certaines actions, comme le boycott, une démarche personnelle ou collective n'a pas d'impact sur ceux qui ne boycottent pas. Il faut donc une législation qui donne un cadre vertueux et qui empêche la persistance de pratiques désastreuses pour l'environnement.

Cette stratégie « bottom up » (du bas vers le haut), comme vous l'appellez dans votre livre, fonctionne-t-elle à un niveau plus global ?

G.D. À l'échelon international, cette approche est moins efficace, notamment à cause de conflits d'intérêts : on développe la pratique du vélo sur un territoire alors que dans d'autres pays la politique nationale favorise l'accès de tous à la voiture. Et changer son mode de vie, à un niveau individuel ou collectif, ne va pas drastiquement stopper l'exploitation des énergies fossiles à grande échelle...

Puisque de nombreuses composantes nous échappent, que préconisez-vous comme engagement concret ?

G.D. Sur de petits territoires, vivre selon les principes de la permaculture : durabilité, résilience et autonomie. La motivation doit être de contribuer à changer le monde, même si l'impact est très modeste. C'est une question d'éthique au niveau individuel, en donnant l'exemple et en inspirant les uns les autres (comme en réduisant sa propre dépendance aux énergies fossiles). Il faut partir du principe que si tout le monde s'y met on peut faire bouger les lignes.

Vous parlez beaucoup du niveau local et des territoires ruraux dans votre ouvrage, mais que faire quand on vit dans de grandes villes ?

G.D. Je pense que ces métropoles n'ont malheureusement pas beaucoup d'avenir dans leur forme actuelle : elles sont beaucoup trop denses pour pouvoir continuer à être approvisionnées dans les décennies à venir en aliments, métaux, énergie... avec l'épuisement des ressources naturelles et la descente énergétique inévitable. Tant que le monde actuel continue de fonctionner, il est très difficile d'en sortir. Mais il est d'autant plus vital de mettre en place des initiatives vraiment efficaces tant qu'on en a encore les moyens.

Selon vous, pourquoi cette transition écologique est-elle si compliquée à mettre en œuvre ?

G.D. Il y a énormément de raisons qui poussent à une forme de méconnaissance et même de déni : quand on commence à y réfléchir sérieusement, on réalise

Renoncer à avoir des enfants ? Gare au néo-malthusianisme !

Devant l'explosion démographique que connaît le monde et la difficulté de nourrir toute la population, d'aucuns avancent une solution choc : arrêter de faire des enfants. Entre volonté de ne pas faire subir à ses descendants les effets de la crise climatique et désir de réduire la pollution liée à l'homme, les motivations derrière cette idée varient. Mais gare au néo-malthusianisme ! Une telle démarche invite à se poser la question de l'origine de notre engagement écologique. Pour qui voulons-nous sauver la Terre, si ce n'est pour ceux à qui nous la laisserons ? **R.N.**

qu'on est tellement impuissant... Il est très facile de ressentir un sentiment d'écrasement face à l'immensité de la tâche à accomplir. De plus, nos comportements ont des conséquences à l'échelle planétaire et à très long terme, ce qui ne rentre pas dans notre champ de perception directe : la disparition de 70 % des insectes ne se voit pas à l'œil nu ! Sans compter qu'on tient à notre mode de vie incroyablement confortable, ce qui freine la prise de conscience et la mobilisation. La sensibilisation au niveau des connaissances progresse, mais ne se traduit pas encore par des actes. Comme l'exprime le philosophe Jean-Pierre Dupuy : « *Nous ne croyons pas ce que nous savons.* »

Alors, comment peut-on se convaincre soi-même et convaincre les autres de l'urgence de cette transition ?

G.D. En matière de sensibilisation, il est important de bien prendre en compte la situation de la personne : est-ce qu'elle s'oppose à ce discours de manière radicale ? A-t-elle peur et essaie-t-elle de se rassurer par de fausses solutions technologiques ? Dans tous les cas, c'est une erreur d'asséner un discours standardisé qui s'avère brutal et surtout accablant. Ce travail doit être fait avec tact et sensibilité, afin d'avoir plus de chances de mobiliser les citoyens. C'est ce qui me plaît dans le mouvement de la transition : nous nous situons entre un discours alarmiste, mais réaliste sur le plan du constat, et des propositions constructives pour un appel à l'action collective.

Quelles sont les étapes de ce cheminement ?

G.D. Pour moi, il s'agit d'effectuer une « transition intérieure » : il faut prendre conscience des réalités, de sa propre responsabilité et de l'impact positif de potentiels changements dans son mode de vie. C'est ce que Pierre Rabhi appelle « *l'éveil des consciences* ». Cela peut aussi avoir des conséquences sur le plan émotionnel : se sentir relié à notre environnement en train d'être anéanti peut être difficile à vivre, mais cela peut se transformer en source de motivation et générer un désir d'investir du temps, de l'énergie et des compétences pour agir selon sa propre sensibilité.

Malgré l'avenir sombre, la transition que vous proposez apparaît comme une source de joie...

G.D. Quand on a compris l'ampleur de la menace, cela nous amène à faire des choix radicaux et créatifs : produire de l'énergie par traction animale, générer de nouvelles matières premières en récupérant des voiles de bateaux... C'est très enthousiasmant de découvrir ou redécouvrir des savoir-faire et technologies durables qui permettent de revenir à un mode de vie plus sobre et soutenable pour la planète. Je suis

persuadé que ce nouveau monde vers lequel tend la transition sera plus enviable que celui dans lequel nous vivons actuellement.

Cette « transition intérieure » que vous décrivez semble relever d'une sorte de conversion spirituelle...

G.D. Oui, on doit s'engager tout entier si on veut passer d'un mode de vie à l'occidentale vers celui qu'on devrait tous adopter pour que l'avenir soit viable. Je ne suis pas croyant, mais j'ai lu *Laudato si'* et je trouve que c'est un très beau texte. Je vois de plus en plus de similitudes entre l'éthique écologique et l'éthique chrétienne : une forme d'humilité, la conviction que les choses nous sont confiées, notre responsabilité de léguer la planète en un bon état aux générations suivantes et la certitude qu'il n'y a pas d'autre « maison commune ». **INTERVIEW M.S.**

Des Jeunes pour le climat à Extinction Rebellion : les nouveaux militants

De plus en plus de jeunes, outre leurs gestes quotidiens, ne limitent pas l'engagement écologique au foyer. Inspirée par diverses figures comme Greta Thunberg, la Marche pour le climat, manifestation apolitique, a réuni des dizaines de milliers de jeunes plusieurs samedis en 2018 et 2019. D'autres associations ont lancé « L'affaire du siècle », un projet d'attaque en justice de l'État français pour inaction face au changement climatique, vivement soutenu par une pétition récoltant plus d'un million de signatures. Plus récemment, le mouvement Extinction Rebellion, importé d'Angleterre, a fait des remous en prônant la désobéissance civile (non violente) lors d'une manifestation à Paris, le 28 juin, dispersée avec des gaz lacrymogènes. Le but de toutes ces actions militantes est similaire : enclencher une prise de conscience à tous les niveaux de la société, des entreprises aux politiques. **R.N.**



À DORTMUND, le 2 août, lors du congrès d'été du mouvement Fridays for Future, de jeunes militants plantent des arbres devant le siège du géant de l'énergie Innogy SE.

Promesse d'Emmanuel Macron à l'issue du Grand Débat, cette démarche inédite en France réunit 150 volontaires tirés au sort, qui devront élaborer des solutions pour lutter contre le réchauffement climatique.

LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT, GADGET OU AVANCÉE DÉMOCRATIQUE ?

Ca pourrait être vous ! Depuis lundi 26 août, tout citoyen français peut être tiré au sort pour participer à la convention citoyenne pour le climat. Ce dispositif, annoncé par Emmanuel Macron le 25 avril dernier à la suite du Grand Débat national, rassemblera 150 individus dans un panel représentatif de la société civile. Objectif : proposer des mesures pour réduire de 40 % d'ici à 2030 les émissions de gaz à effet de serre de la France par rapport à leur niveau de 1990. Placée sous l'égide du Conseil économique, social et environnemental (Cese), cette assemblée se réunira pendant six week-ends et remettra ses propositions à l'exécutif et aux parlementaires en février 2020.

D'une ampleur inédite, l'initiative soulève pourtant certaines questions : cohérence avec la politique gouvernementale, risques de manipulation des débats, incertitude sur l'application effective des mesures, etc. L'exécutif prend-il un risque en confiant à de simples citoyens des sujets qu'il ne peut lui-même trancher ? Ou tente-t-il de gagner du temps face à des mesures qui ne passent pas auprès de l'opinion publique ?

DANGEREUSE COURSE CONTRE LA MONTRE

« Les solutions, on les connaît déjà, s'agace Clément Sénéchal, porte-parole Greenpeace France, comme préférer le ferroviaire au routier, arrêter de financer l'exploitation des énergies fossiles, taxer les billets d'avion, réformer le modèle agricole français, etc. » La convention citoyenne serait un « artefact pour faire diversion », s'insurge-t-il, une grave « perte de temps » face à l'urgence climatique. Cette initiative permettrait aussi d'« enjamber le débat budgétaire », selon Maxime Combes, économiste et militant d'Attac. Les mesures fiscales qui pourraient taxer les pollueurs et réorienter les flux d'argent public seront reportées d'une année.

Pour Julien Blanchet, vice-président du Cese et rapporteur général de la convention, il ne s'agit pas de « gagner du temps : on voit bien que certaines

De simples citoyens peuvent-ils se saisir de questions aussi complexes et aboutir à un accord ?



EMMANUEL MACRON. Un an après la démission de Nicolas Hulot, dit vouloir mettre l'accent sur l'écologie.

mesures ne passent pas auprès de la population, comme la taxe carbone. Sur ces questions, il y a besoin d'un consensus démocratique ».

LE RISQUE DE MANIPULATIONS

De simples citoyens peuvent-ils se saisir de questions aussi complexes et aboutir à un accord ? Yves Sintomer, professeur de science politique à l'université Paris-VIII et spécialiste de démocratie participative, répond par l'affirmative. « L'expérience montre que les avis citoyens sont raisonnables et d'une qualité supérieure aux assemblées, car il y a moins d'intérêts personnels : le bien commun est recherché naturellement », estime-t-il. Sur l'enjeu de l'écologie, soumis à une forte pression des lobbys, cet outil démocratique pourrait donc s'avérer « extrêmement dynamique ».

Mais, reconnaît-il, « le risque de manipulation est important » : orientation des débats, dénaturation des propositions au moment de les réécrire en textes de loi, etc. « Il faudrait un comité d'évaluation indépendant », défend Yves Sintomer. Pour pallier ce risque, le Cese a choisi de faire appel à trois garants, dont Cyril Dion, documentariste et militant écologiste. « Leur rôle est de vérifier la neutralité des débats, et que chacun puisse s'exprimer librement, explique Julien Blanchet. Nous allons aussi proposer une liste



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

COUR D'APPEL D'AIX EN PROVENCE
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE DIGNE LES BAINS
SERVICE DU CONTRÔLE DES EXPERTISES 04.92.31.80.79

DIGNE LES BAINS LE, 11 Octobre 2010

N°Expertise : 07/00000137
Magistrat : Madame WACONGNE, Vice-Président
REFERE 07/00137 du 29 Juin 2007

Mode de paiement :
EXPERTISE CONSIGNATION

DEMANDEUR :
M. Raymond PENBLANC
Rep/assistant : la SCP MAGNAN - ANTIQ, avocats
au barreau des ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Expert commis
Monsieur **Alain CHAMBOISSIER**
ACOUSTIQUE ET CONSEIL
Rond Point de la Gare, Av. M. Bonnaud
13770 VENELLES

DEFENDEUR :
S.A.R.L. MELEZE BOIS ROND SCIERIE
Rep/assistant : la SELARL TREFFS MIELLE
ROBERT DESSINGES, avocats au barreau des
ALPES DE HAUTE-PROVENCE

ORDONNANCE DE TAXE

Nous, Madame WACONGNE, Vice-Président du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE DIGNE-LES-BAINS

Vu les articles 284,713 et 714 alinéa 1et 2 du code de procédure civile ;

Vu le dépôt du rapport d'expertise en date du 11 Octobre 2010,(261/2010)

Vu les justifications produites par Monsieur **Alain CHAMBOISSIER**, Expert, commis par décision en date du 29 Juin 2007 rendue dans l'affaire citée en référence,

Les diligences accomplies par l'expert en fonction de sa mission justifient la taxation de ses frais et honoraires à la somme de **NEUF MILLE CINQ CENTS EUROS (9500 €)**

PAR CES MOTIFS

TAXONS définitivement la rémunération de l'expert à la somme de **NEUF MILLE CINQ CENTS EUROS (9500 €)**
T.V.A. Incluse.

AUTORISONS LA RÉGIE D'AVANCES ET RECETTES à régler à l'Expert jusqu'à concurrence les sommes actuellement consignées, soit **NEUF MILLE CINQ CENTS EUROS (9500 €)**.

LE MAGISTRAT CHARGÉ DU
CONTRÔLE DES EXPERTISES

N° compte C7 2013/55
Affaire n° : 12/00216
Expertise : 13/00000056

JUGEMENT du 13 février 2013
Magistrat : Fabrice LECRAS, Président

DEMANDEUR :

ASSOCIATION VITAL - M. Raymond PENBLANC - Mme Jocelyne MUNIER épouse PENBLANC - M. Pierre LEMAIRE - Mme Patricia GILET épouse LEMAIRE - M. Jean Claude HEULOT - Mme Yvette HEULOT
représentés par Me Philippe MAGNAN, Avocat au barreau des ALPES DE HAUTE PROVENCE

DEFENDEUR :

SARL MELEZE BOIS ROND SCIERIE - SARL TRON EXPLOITATION FORESTIERE DE LURE - M. Rémi TRON - Mme Chantal TRON
représentés par Me Michel BRUNET, Avocat au barreau des ALPES DE HAUTE PROVENCE

ORDONNANCE DE TAXE

Nous, Fabrice LECRAS, Président du Tribunal de Grande Instance de DIGNE LES BAINS,

Vu les articles 284, 713 et 714 alinéa 1 et 2 du Code de Procédure Civile ;

Vu le dépôt du rapport d'expertise en date du 09 février 2015 ;

Vu les justifications produites par M. **Alain CHAMBOISSIER**, Expert, commis par décision en date du 13 février 2013 rendue dans l'affaire citée en référence ;

Les diligences accomplies par l'expert en fonction de sa mission justifient la taxation de ses frais et honoraires à la somme de **DIX MILLE CENT VINGT DEUX EUROS QUARANTE CENTS (10.122,40 €)**.

PAR CES MOTIFS,

TAXONS définitivement la rémunération de l'expert à la somme de **DIX MILLE CENT VINGT DEUX EUROS QUARANTE CENTS (10.122,40 €)** toutes taxes comprises.

AUTORISONS LA RÉGIE D'AVANCES ET RECETTES à régler à l'Expert la somme de **NEUF MILLE CENTS EUROS (9.100 €)**.

Condamnons la **SARL MELEZE BOIS ROND SCIERIE** à verser directement à Monsieur **Alain CHAMBOISSIER** la somme complémentaire, soit **MILLE VINGT DEUX EUROS QUARANTE CENTS (1.022,40 €)**.

DIGNE LES BAINS,
Le 24 février 2015

LE MAGISTRAT CHARGÉ DU
CONTRÔLE DES EXPERTISES



N° compte C7 2013/55
Affaire n° : 12/00216
Expertise : 13/00000056

JUGEMENT du 13 février 2013
Magistrat : Fabrice LECRAS, Président

DEMANDEUR :

ASSOCIATION VITAL - M. Raymond PENBLANC - Mme Jocelyne MUNIER épouse PENBLANC - M. Pierre LEMAIRE - Mme Patricia GILET épouse LEMAIRE - M. Jean Claude HEULOT - Mme Yvette HEULOT
représentés par Me Philippe MAGNAN, Avocat au barreau des ALPES DE HAUTE PROVENCE

DEFENDEUR :

SARL MELEZE BOIS ROND SCIERIE - SARL TRON EXPLOITATION FORESTIERE DE LURE - M. Rémi TRON - Mme Chantal TRON
représentés par Me Michel BRUNET, Avocat au barreau des ALPES DE HAUTE PROVENCE

ORDONNANCE DE TAXE

Nous, Fabrice LECRAS, Président du Tribunal de Grande Instance de DIGNE LES BAINS,

Vu les articles 284, 713 et 714 alinéa 1 et 2 du Code de Procédure Civile ;

Vu le dépôt du rapport d'expertise en date du 09 février 2015 ;

Vu les justifications produites par M. **Alain CHAMBOISSIER**, Expert, commis par décision en date du 13 février 2013 rendue dans l'affaire citée en référence ;

Les diligences accomplies par l'expert en fonction de sa mission justifient la taxation de ses frais et honoraires à la somme de **DIX MILLE CENT VINGT DEUX EUROS QUARANTE CENTS (10.122,40 €)**.

PAR CES MOTIFS,

TAXONS définitivement la rémunération de l'expert à la somme de **DIX MILLE CENT VINGT DEUX EUROS QUARANTE CENTS (10.122,40 €)** toutes taxes comprises.

AUTORISONS LA RÉGIE D'AVANCES ET RECETTES à régler à l'Expert la somme de **NEUF MILLE CENTS EUROS (9.100 €)**.

Condamnons la **SARL MELEZE BOIS ROND SCIERIE** à verser directement à Monsieur **Alain CHAMBOISSIER** la somme complémentaire, soit **MILLE VINGT DEUX EUROS QUARANTE CENTS (1.022,40 €)**.

DIGNE LES BAINS,
Le 24 février 2015

LE MAGISTRAT CHARGÉ DU
CONTRÔLE DES EXPERTISES



TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE DIGNE LES BAINS

Service du Contrôle des Expertises

Service civil

N° compte C7 2013/55
Affaire n° : 12/00216
Expertise : 13/00000056

JUGEMENT du 13 février 2013
Magistrat : Fabrice LECRAS, Président

DEMANDEUR :

ASSOCIATION VITAL - M. Raymond PENBLANC - Mme Jocelyne MUNIER épouse PENBLANC - M. Pierre LEMAIRE - Mme Patricia GILET épouse LEMAIRE - M. Jean Claude HEULOT - Mme Yvette HEULOT
représentés par Me Philippe MAGNAN, Avocat au barreau des ALPES DE HAUTE PROVENCE

DEFENDEUR :

SARL MELEZE BOIS ROND SCIERIE - SARL TRON EXPLOITATION FORESTIERE DE LURE - M. Rémi TRON - Mme Chantal TRON
représentés par Me Michel BRUNET, Avocat au barreau des ALPES DE HAUTE PROVENCE

ORDONNANCE DE TAXE

Nous, Fabrice LECRAS, Président du Tribunal de Grande Instance de DIGNE LES BAINS,

Vu les articles 284, 713 et 714 alinéa 1 et 2 du Code de Procédure Civile ;

Vu le dépôt du rapport d'expertise en date du 09 février 2015 ;

Vu les justifications produites par M. **Alain CHAMBOISSIER**, Expert, commis par décision en date du 13 février 2013 rendue dans l'affaire citée en référence ;

Les diligences accomplies par l'expert en fonction de sa mission justifient la taxation de ses frais et honoraires à la somme de **DIX MILLE CENT VINGT DEUX EUROS QUARANTE CENTS (10.122,40 €)**.

PAR CES MOTIFS,

TAXONS définitivement la rémunération de l'expert à la somme de **DIX MILLE CENT VINGT DEUX EUROS QUARANTE CENTS (10.122,40 €)** toutes taxes comprises.

AUTORISONS LA RÉGIE D'AVANCES ET RECETTES à régler à l'Expert la somme de **NEUF MILLE CENTS EUROS (9.100 €)**.

Condamnons la **SARL MELEZE BOIS ROND SCIERIE** à verser directement à Monsieur **Alain CHAMBOISSIER** la somme complémentaire, soit **MILLE VINGT DEUX EUROS QUARANTE CENTS (1.022,40 €)**.

DIGNE LES BAINS,
Le 24 février 2015

LE MAGISTRAT CHARGÉ DU
CONTRÔLE DES EXPERTISES



(Handwritten signature)

La pollution des avions rattrapée par le climat

L'avion pollue. C'est presque une lapalissade, tant le transport aérien est devenu, dans l'esprit de tous, l'ennemi climatique numéro 1. Quitte à oublier de se demander dans quelle mesure exactement il pollue, et avec quelles conséquences.

Certes, tout le monde a bien conscience que les moteurs d'avions brûlent du kérosène, un dérivé du pétrole, et que cela produit des effets néfastes. Mais encore ? Le premier impact, le plus connu et décrié, concerne le climat. Il est en fait le résultat de plusieurs mécanismes différents, dont les effets se cumulent. Selon le climatologue Olivier Boucher du Laboratoire de météorologie dynamique de l'Institut Jussieu à Paris, *"l'avion touche le climat tout d'abord par le CO₂ qu'il émet, de la même manière qu'une voiture lorsqu'elle consomme du carburant. Mais aussi par les traînées blanches qu'il laisse dans le ciel"*.

2,5 À 3% DES ÉMISSIONS MONDIALES DE CARBONE

Grand point noir de l'avion, les émissions de CO₂ sont proportionnelles à la consommation de carburant. À combien s'élèvent-elles ? Tout dépend bien sûr du type d'avion, du nombre de passagers (donc du poids) et du trajet effectué. Pour un appareil de taille moyenne comme un Airbus 350 qui transporte entre 325 et 440 passagers, 6 tonnes de kérosène sont brûlées toutes les heures, soit environ 7 500 litres. Ce qui fait 2 litres à chaque seconde ! Pour un long-courrier comme un B747 (entre 360 et 600 sièges), la consommation peut être deux fois supérieure ! Évidemment, le bilan par passager s'en trouve amoindri, mais pour le climat, c'est la valeur absolue qui compte, multipliée par le nombre de trajets.

Or, le trafic est en augmentation constante. En 2018, plus de 38 millions de vols ont été comptabilisés dans le monde, pour plus de 80 milliards de kilomètres parcourus. Cela représente 4 millions de barils de pétrole (de 159 litres chacun) consommés chaque jour dans le monde par les avions, sur un total de 100 millions de barils utilisés quotidiennement, toutes industries confondues.

Cette consommation est, *in fine*, à l'origine de 2,5 à 3 % des émissions totales de carbone rejetées par l'homme dans l'atmosphère, selon les estimations. *"Si l'aviation était un pays, il serait le sixième plus gros émetteur de la planète, autant que l'Allemagne"*, relève Stéphane Amant, ex-ingénieur Airbus, dans son dernier rapport pour le cabinet Carbone 4.

Un bilan qui, en définitive, peut sembler modeste. Sauf que de tous les moyens de transport, l'avion est celui qui émet le plus par passager (*voir encadré ci-contre*). Et que beaucoup de ces trajets ne sont pas indispensables : on parle souvent de s'envoler vers le soleil par pur agrément. Voire de gagner quelques heures pour effectuer un trajet faisable en train... Or, un vol aller-retour de Paris à New York ou Bali ajoute entre 1 et 3 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère, c'est-à-dire autant que ce qu'émet un citoyen lambda pour se chauffer en une année.

De plus, ce chiffre de 2,5 % ne tient pas compte du réchauffement occasionné par les traînées blanches, celles que l'on aperçoit souvent à l'arrière des avions dans le ciel. Apparemment inoffensives, ces traînées sont formées de vapeur d'eau : l'air chaud éjecté des réacteurs entre en contact avec des particules d'eau en suspension dans l'air. Réchauffées, ces particules se condensent sous forme de vapeur. Or, très peu en ont conscience, mais la vapeur d'eau est un gaz à effet de serre très puissant, bien plus que le CO₂, par son action réfléchissante.

Sans compter que sa formation à 10 km d'altitude est particulièrement problématique. *"Plus bas, la vapeur d'eau finit par retomber sous forme de pluie et en ajouter n'a donc que peu de conséquences, selon le climatologue. D'ailleurs, les voitures en créent*

4 MILLIONS DE BARILS DE PÉTROLE SONT CONSOMMÉS CHAQUE JOUR DANS LE MONDE PAR LES AVIONS

aussi, sans que l'on en tienne compte ! La différence avec l'avion, c'est l'endroit où cette vapeur d'eau se condense." En effet, à ces hauteurs, la vapeur condensée va créer des cirrus, des nuages de haute altitude. Or, ces derniers sont trop hauts et trop froids pour subir le cycle classique pluie-évaporation qui touche les nuages à moins de 3 000 m. Ils peuvent ainsi rester longtemps dans l'air, et participer à réchauffer l'at-

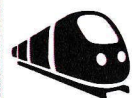


Outre le CO₂ émis par le carburant, la vapeur d'eau qui forme les traînées blanches des avions est un puissant gaz à effet de serre.

Des records d'émissions... mais aussi de consommation

Presque 3 fois plus de CO₂ que la voiture

Émissions de CO₂ par passager au kilomètre, selon l'Agence européenne pour l'environnement (en tenant compte des taux d'occupation moyens)



14 g



68 g



104 g



285 g

Repères

Un Airbus A350 brûle 6 tonnes de kérosène par heure, soit 2 litres par seconde.

La flotte mondiale des avions (22 000 appareils de plus de 100 places) consomme 4 millions de barils de pétrole chaque jour.

L'aviation rejette plus de 450 millions de tonnes d'équivalent CO₂ par an, soit 2,5 % des émissions de CO₂ mondiales. Une part qui pourrait passer à 15 % en 2050, sous l'effet de la hausse du trafic.

mosphère. Au final, pour Olivier Boucher, l'impact sur le climat de ces traînées serait carrément "comparable à celui du CO₂". En incluant ce mécanisme, la contribution de l'aviation au réchauffement climatique passerait ainsi de 2,5 à 5 %.

LES OXYDES D'AZOTE AUSSI

Et ce n'est pas fini. Car les réacteurs, comme les pots d'échappement des voitures, émettent aussi des oxydes d'azote. Or, ces composés issus de la combustion du kérosène impactent également le climat. "Leur effet est antagoniste, détaille le climatologue Olivier Boucher, car ils participent à créer de l'ozone, un gaz à effet de serre, mais aussi à détruire du méthane, un autre gaz à effet de serre, si bien que tout cela s'équilibre globalement." Mais une telle pollution présente un danger pour la santé, avec des risques accrus de troubles respiratoires. Avec près de la moitié de ces émissions recrachées au moment où les avions roulent au sol et mettent les gaz, lors des phases de décollage, ce sont les populations proches des aéroports qui sont le plus exposées.

L'aviation pollue donc assez fortement, et tout porte à croire que ces diverses émissions sont là pour du-

rer. Car le trafic aérien se porte comme un charme : le nombre de vols augmente de 4 % par an depuis plusieurs décennies, sans présenter le moindre signe de ralentissement pour les quinze à vingt ans à venir. Certes, les avionneurs font des progrès sur l'aérodynamisme et les moteurs. Mais pas au point de compenser totalement l'essor du trafic. Selon la Direction générale de l'aviation civile, le trafic (nombre de passagers équivalents kilomètres transportés) a augmenté en France de 54 % entre 2000 et 2017, alors que les émissions de CO₂ ont augmenté de 14 %. L'effort est réel, et louable... mais insuffisant ! Le secteur s'est certes engagé à stabiliser ses émissions nettes mondiales de carbone à partir de 2020. Mais dans les faits, il s'agit surtout de compenser ses émissions en finançant des activités vertueuses.

Selon les estimations, si la tendance actuelle se poursuit, la part de l'aviation dans les émissions mondiales de CO₂ pourrait dépasser les 15 % d'ici à 2050. Et faire de l'aviation l'un des plus gros contributeurs d'un phénomène qui risque, en retour, de la prendre en étau, entre la recrudescence des aléas météorologiques, l'émergence de mouvements "anti-aviation" et la nouvelle pression fiscale.

Ces dires sont dans le fichier (Dires note de synthèse) en .pdf transmis dans le cadre de la note de synthèse du 20/04/19

- 7 pièces jointes au dire N°4 établi dans les intérêts de Mme Lubrano et de la MAF :

-
Ces pièces sont également dans le fichier (Dires note de synthèse) en .pdf transmis dans le cadre de la note de synthèse du 20/04/19

- Pièce N°9 communiquées par Alpha Insurance

-
Ø 9 - Questionnaire retourné à l'assureur et faisant apparaître la compagnie MAF comme assureur de Mme Lubrano et le Gan comme assureur de Acep M. Mattu

-
Maitre Delage (ref. MND/DP-11349) sous 48 h fera le nécessaire pour transmettre cette pièce à Me Reina (avocats.plantavin.reina@orange.fr)

Vous voudrez bien, s'il vous plait, m'indiquer la réception du présent mail et me mettre en copie lors de votre envoi des différentes pièces à Me Reina.

En vous remerciant de votre réactivité.

Avec mes meilleures salutations

A. Chamboissier
Expert Acoustique
06 17 90 79 32

